

■ **Bernard Collet**, à Genève, CH-660-0150968-0, expert-comptable. (FOSC du 16.01.2007, p. 9). La radiation est opérée à tort (journal no 525 du 16.01.2007) est annulée à la demande de l'intéressé. Par conséquent, l'inscription est rétablie.
Journal no 11507 du 11.09.2007
(04113196 / CH-660.0.150.968-0)